

# Les plantes du mal

Les plantes peuvent nous rendre malade ou soulager certaines affections. Ce livret, réalisé avec le soutien du Conseil général de la Gironde, fait le point.

A noter: Centre anti-poison de la Gironde: 05.56.96.40.80

– Nouvelle édition !

## **Pour commander le livret : Les Plantes du mal**

Envoyer un chèque à l'ordre de **Société d'Horticulture de la Gironde** et vous recevrez par courrier le ou les livrets commandés. Adresse de la SHG, 66 avenue Léon Blum 33110 Le Bouscat.

Tel : 06 85 81 96 65



<b>Tarif :</b>	<b>1 livret 6 € + 2,50 € ( port ) = 8,50 €</b>
	<b>2 livrets 12 € + 2,50 € = 14,50 €</b>
	<b>3 livrets 18 € + 3,75 € = 21,75 €</b>
	<b>4 livrets 24 € + 3,75 € = 27,75 €</b>
	<b>5 livrets 30 € + 3,75 € = 33,75 €</b>

Une exposition relative aux plantes du mal peut être mise à disposition pour les mairies, écoles, collectivités et associations. [Prendre contact](#) pour les modalités :  
66 Avenue Léon Blum  
33110 LE BOUSCAT – BORDEAUX METROPOLE

Permanence tous les mardis de 14h à 17h

Tel: 05.57.85.80.83

Email: [shg33@orange.fr](mailto:shg33@orange.fr)